


L'ÈRE PLANÉTAIRE

Thomas Flichy de La Neuville



L'Iran
au-delà de l'islamisme

Extrait de la publication

 ***l'aube***

L'IRAN AU-DELÀ DE L'ISLAMISME

La collection *Monde en cours*
est dirigée par Jean Viard

Série *L'Ère planétaire*

© Éditions de l'Aube, 2013
www.editionsdelaub.com

ISBN 978-2-8159-0786-6

Thomas Flichy de La Neuville

L'Iran au-delà de l'islamisme

éditions de l'aube

Du même auteur :

La Noblesse militaire de Guyenne (1715-1789),
Mémoires et Documents, 2007

La Fantaisie de l'officier, Dominique Martin Morin,
2012

Stratégies chinoises, le regard jésuite (1582-1773),
Economica, 2012

Financial Crises and Renewal of Empires, Saint
William's University Press, 2012

Stratégies gagnantes en temps de crise, Economica,
2012

Avant-propos

À l'évidence, la récente élection de Hassan Rohani à la tête de la République islamique se présente comme une occasion de renouer le dialogue avec l'Iran. Aucun observateur n'avait prévu sa victoire dès le premier tour de l'élection. Mais il ne faut pas oublier que l'Iran est un pays imprévisible qui puise sa créativité et son esprit d'innovation dans une culture poétique inaccessible aux prévisions mathématiques. Faut-il interpréter ce résultat comme une *victoire des réformateurs* ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la distinction entre réformateurs et conservateurs s'avère peu opérante en Iran. La preuve en est que parmi les six candidats en lice, cinq étaient classés *ultraconservateurs* ou *conservateurs pragmatiques*. Il s'agissait de Saïd Jalili, d'Ali-Akbar Velayati, de Mohsen Rezaï, de Hassan Rohani et de Mohammad Ghalibaf. Seul un candidat, Seyed Mohammad Gharazi, était qualifié de *modéré*. À ce compte, les Iraniens avaient mathématiquement 83 % de chances d'élire un

conservateur. C'est oublier que le monde iranien est marqué depuis des siècles par un rêve qui n'a rien de *conservateur*, celui de réformer le monde musulman en prenant sa tête. Mais ce rêve souterrain, qui hante la plupart des hommes d'État iraniens se heurte à deux obstacles : l'Iran n'est ni sunnite ni arabe. Il est par conséquent tenu à l'écart par les pays musulmans qui s'effraient de son inépuisable créativité.

Devant ce rejet, les Iraniens sont tiraillés entre deux types d'évolutions : soit un basculement vers l'Occident ou à l'inverse une consolidation des liens avec l'Asie. Même si les Iraniens se perçoivent comme des Occidentaux, ils ont été contraints par les sanctions récentes à se rapprocher simultanément de la Russie et de la Chine pour former une alliance plastique que l'on pourrait qualifier de *Nouvel Empire mongol*. Il conviendrait, par conséquent, de repenser la distinction entre réformateurs et conservateurs au profit d'un nouveau gradient Occident/Orient. Or cette nouvelle distinction bouleverse les schémas établis car il n'est pas plus conservateur de se tourner vers la Chine que vers l'Europe. La véritable question est par conséquent la suivante : qui l'a emporté entre les *Océanides* – partisans d'un rapprochement avec la puissance maritime américaine – et les *Gengiskhanides* – qui

souhaitaient un rapprochement avec la Russie et la Chine. Les Iraniens nous ont répondu de façon totalement inattendue par la victoire des *Iranides*, un tiers parti qui souhaite le retour à une politique d'équilibre international. Aujourd'hui, le *Nouvel Empire mongol* connaît un vacillement et ce n'est pas tout à fait un hasard si les chancelleries russe et chinoise ont eu du mal à se positionner le soir des résultats de l'élection.

Parmi les six candidats, les hommes ayant exercé des fonctions diplomatiques importantes étaient surreprésentés : il s'agissait de Saïd Jalili, ancien vice-ministre des Affaires étrangères, d'Akbar Velayati, ancien ministre des Affaires étrangères, et de Hassan Rohani, qui a une grande expérience de la diplomatie puisqu'il a été personnellement en charge du dossier nucléaire. À l'évidence, ces diplomates l'ont emporté sur les spécialistes de l'ordre intérieur. La victoire des diplomates ouvre-t-elle la porte à une résolution de la question nucléaire ? Il faut s'attendre à une inflexion sur ce point. Nous avons aujourd'hui un signe fort. Si les Occidentaux font le choix politique de donner à l'Iran le statut de puissance régionale stabilisatrice du Moyen-Orient, alors, les négociations pourront avancer. Mais elles devront alors surmonter un obstacle de taille :

la très grande difficulté des Européens à prendre au sérieux les spécificités culturelles de l'Iran : un pays victime d'invasions pendant plus de mille ans et qui aspire par dessus-tout à une dignité retrouvée sur la scène internationale.

Introduction

L'Iran est aujourd'hui placé au centre de l'attention géopolitique mondiale pour trois raisons fondamentales. En premier lieu, ce pays constitue le cœur énergétique du monde, exploitant simultanément les réserves en hydrocarbures de la mer Caspienne et celles du golfe Persique. Les puissances du Moyen-Orient qui l'environnent constituent, à cet égard, des périphéries envieuses. Pour la Chine, un partenariat avec l'Iran permettrait l'indispensable sécurisation de ses approvisionnements énergétiques. Ceci explique la double poussée maritime et terrestre de l'Empire du Milieu vers l'Iran, sur les traces des routes de la soie de la dynastie Tang. En second lieu, le monde chiite représente le cœur historique de l'innovation musulmane. Ce foyer d'inventivité est confiné depuis très longtemps par le monde sunnite. Profitant aujourd'hui du basculement irakien et de l'instabilité syrienne, l'Iran pousse son avantage pour étendre son influence au cœur du Moyen-Orient. Mais sa créativité, décuplée

par la puissance imaginative de la poésie persane, effraie. En troisième lieu, l'Iran, qui souffre d'un déficit énergétique malgré ses réserves prodigieuses de gaz, développe des activités atomiques de façon accélérée, suscitant les interrogations légitimes de ses voisins. Soucieux d'éviter l'affrontement, les États-Unis et leurs alliés ont exercé des pressions indirectes sur l'Iran afin que celui-ci renonce à l'enrichissement nucléaire. Ces actions ont été qualifiées, le 3 septembre 2001, de *djang-e-naram*, ou « guerre douce », par Hossein Mazaheri, professeur de droit à Ispahan. Cette nouvelle forme de guerre, intimement liée aux progrès technologiques de la dernière décennie, se présente en effet comme un conflit dans lequel chacun des adversaires, préservant le capital humain et matériel de ses forces armées, cherche à faire tomber l'ennemi par des actions masquées et déstabilisatrices telles que les sanctions financières, la manipulation médiatique, les cyber-attaques ou l'élimination ciblée des têtes de réseau adverses. Ce conflit dépasse de loin la simple réalité iranienne dans la mesure où les puissances asiatiques et continentales que constituent la Russie, la Chine et l'Iran ont connu, malgré des différends internes, un rapprochement spectaculaire au cours des dernières années. Face à cette conjonction, les États-Unis redoutent la formation d'un nouvel Empire mongol, capable de concurrencer leur puissance océanique.

Les tensions qui se font jour se traduisent par une guerre des mots. Mais ceux-ci n'ont pas la même signification en Occident ou en Iran. Les discours iraniens destinés à l'Occident nécessitent davantage qu'une simple traduction. En réalité, nous avons tellement pris l'habitude de ne compter les cultures que pour un agrément ou une illusion que leur ignorance nous empêche de penser le monde tel qu'il est, au risque de nous précipiter dans de funestes errements. Tel est le paradoxe d'une modernité pouvant se transporter au cœur de l'Iran en quelques heures d'avion mais préférant se satisfaire de quelques poncifs sur ce pays plutôt que d'ouvrir un livre d'histoire. Nous sommes pourtant avertis depuis plusieurs siècles du danger que nous courons à méconnaître l'Iran. Dans son rapport *L'Etat de la Perse*, envoyé depuis Ispahan à Colbert en 1660, Raphaël du Mans déplorait déjà l'amateurisme d'une Compagnie française des Indes peu instruite sur la façon de se comporter en Orient. Ses comptes rendus détaillés sur l'histoire de la Perse avaient alors pour but de renseigner la cour de France sur une contrée encore largement méconnue. Au fil des pages, ce prêtre capucin laissait transparaître une intuition : la connaissance de la culture persane conditionnerait en grande partie la réussite future des négociations françaises en Perse. Il est vrai que la Perse apparaît sous le règne

de Louis XIV tout à la fois comme le miroir du raffinement français et comme la négation de son art des pourparlers. À l'évidence, les négociations persanes déroutent les Français. Les raisons en sont multiples, mais la plus importante est la suivante : alors que la négociation française se présente essentiellement comme une opération préparatoire à laquelle un accord met fin, la négociation persane préside à la naissance du droit, en accompagne la vie et en scelle souvent la destruction.

Les incompréhensions entre Français et Iraniens s'enracinent en réalité dans une double fracture culturelle. Partageant un héritage indo-européen commun, la France et la Perse se sont brusquement éloignées à partir de la conquête islamique. Les grandes divergences s'expliquent en grande partie par la très longue période d'occupation qu'a connue l'Iran depuis lors. La culture aristocratique de la négociation menée par les hommes d'armes s'est effacée à cause du discrédit jeté sur les élites militaires persanes vaincues. La culture des marchands combinant ruse et sophistication s'est substituée aux modes antiques de négociation. Face aux envahisseurs, l'inertie s'est imposée comme la force des dominés. La déliquescence de l'État a favorisé la lenteur et la corruption de ses agents. Face à la suspension du droit commun, les courtiers se sont substitués aux gens de loi afin de dire le droit et

régler les difficultés privées. Devant le despotisme des rois et la prodigieuse insécurité des personnes et des biens s'est développé un langage indirect et ambigu destiné à protéger les sujets de l'arbitraire du pouvoir. Incapables de maîtriser leur propre destin, les Iraniens ont attribué les malheurs du pays aux complots étrangers. Les longs siècles de domination ont par conséquent forgé une culture allant à rebours de la tradition française fondée sur le temps compté, la force de la loi, la bonne foi et le rayonnement. La seconde fracture est le fruit de la Révolution française. Les ambassadeurs français du xvii^e siècle avaient de nombreux atouts pour comprendre les ressorts secrets de la culture persane. Enracinés dans la transcendance et l'attente messianique d'un temps nouveau, ils servaient un État puissant. Conscients d'un héritage historique pleinement assumé et partie intégrante de leur identité, ils étaient non seulement capables de saisir les références faites à leur propre passé, mais également aptes à renvoyer leurs interlocuteurs à leurs propres contradictions historiques. Ils n'ignoraient ni l'art de la conversation, ni les références littéraires donnant tout son sens à leur culture. L'étiquette de la Cour avait façonné en eux une habitude de la courtoisie devenue une seconde nature. Aujourd'hui, la fracture révolutionnaire sépare ces improbables messagers de la culture

persane. Si la fracture culturelle générée par les invasions de la Perse explique pour une large part notre inaptitude à comprendre l'Iran au-delà des mots, nous pouvons à l'évidence puiser dans notre culture classique les clefs d'un dialogue réinventé avec ce pays méconnu.

PREMIÈRE PARTIE. DU SOUVENIR DES INVASIONS À LA VOLONTÉ IRANIENNE DE PUISSANCE

La distance qui sépare les cultures française et iranienne s'explique en grande partie par la fracture des invasions : à partir du milieu du VII^e siècle, l'Iran est le théâtre d'une longue série d'invasions qui se perpétuent jusqu'à la fin du Moyen Âge. Celles-ci ne se contentent pas de mettre fin à un empire millénaire, elles décapitent ses élites, bouleversent son système administratif et passent son droit au tamis de l'islam.

Avant la conquête du VII^e siècle, la parenté entre les cultures romaine et sassanide est réelle. À Rome comme en Perse, l'empereur est source de droit, comme peut l'être l'aristocratie militaire, alors que les contrats conclus par les marchands sont soigneusement encadrés par le droit. Il existe également une réelle proximité dans la mesure du temps : à la prescription romaine répond une procédure sassanide encadrée par de stricts délais.

Dans ces deux cultures, la sacralité de la loi et le caractère contraignant des conventions signées entre les particuliers l'emportent sur les relations interpersonnelles. Même si ces cultures attachent de l'importance à la pratique des cadeaux, la corruption y est sévèrement condamnée. Les écrits très élaborés de l'époque sassanide insistent sur l'exigence de vérité, apanage d'un roi qui ne ment pas et auquel ses sujets peuvent faire confiance. Ce souci de transparence se reflète dans la bonne foi romaine. Ces deux civilisations partagent enfin une culture commune du rayonnement, la loi du Roi des Rois, comme celle de l'empereur, étant destinée à être gravée dans la pierre jusqu'aux extrémités de la terre. Ainsi, malgré la distance et parfois l'animosité qui les séparent, les civilisations romaine et sassanide sont apparentées et ce, jusqu'aux invasions qui les détruisent de part et d'autre.

Au Moyen Âge, les invasions successives qui déferlent sur l'Iran se traduisent par une véritable fracture. L'aristocratie militaire, discréditée en Perse par les invasions qu'elle n'a su empêcher, conserve en France le prestige de la négociation au service de l'Église. La culture marchande, fortement valorisée par l'islam, demeure très encadrée en France. Le rapport des hommes au temps se modifie de façon substantielle: alors que la culture romaine des délais contraints est consolidée en France par

un christianisme encourageant chacun à faire son salut dans un temps limité, la Perse met au point une savante culture de l'inertie s'enracinant à la fois dans l'esprit de résistance aux conquérants étrangers et dans le fatalisme. En Perse, la loi du roi s'efface au bénéfice des liens interpersonnels. Au même moment, la distinction opérée par l'Église entre loi divine et loi humaine permet une renaissance du droit. L'islam, qui institutionnalise le don aux pauvres et honore les marchands, ne fait pas de la lutte contre la corruption l'une de ses priorités. En France, en revanche, l'Église brise la logique archaïque du contre-don et s'appuie sur un État en pleine renaissance pour lutter contre la corruption. Les clercs occidentaux se font les défenseurs de la clarté alors même qu'une culture de la dissimulation se développe en Perse sous l'influence d'un islam tolérant à l'égard des demi-vérités. Enfin, alors que l'Occident chrétien refuse obstinément une logique d'enfermement, la Perse répond au déferlement des envahisseurs par l'obsession du complot qui se perpétue jusqu'à l'époque contemporaine. Après les premières invasions, la distance est donc grandissante entre une culture romaine sauvée de la destruction par les clercs et la régression culturelle qui accompagne la déliquescence de l'État en Perse.

